



Le Parquet intensifie l'enquête financière sur le candidat présidentiel François Fillon

Par [Stéphane Hugues](#) et [Alex Lantier](#)

Mondialisation.ca, 18 février 2017

wsws.org 17 février 2017

Région : [L'Europe](#)

Analyses: [Élections en Europe](#)

Le Parquet national des finances (PNF) a annoncé hier qu'il poursuivrait les enquêtes sur François Fillon, le candidat aux élections présidentielles des Républicains (LR). Son score s'est effondré dans les sondages et Fillon a été soumis à une pression croissante depuis que l'hebdomadaire *Canard Enchaîné* a publié un article il y a trois semaines, l'accusant de créer des emplois fictifs illégaux pour sa femme et leurs enfants, accumulant une facture totale d'environ un million d'euros.

« En tant qu'autorité de poursuite, il est de mon devoir d'affirmer que les nombreux éléments déjà recueillis ne permettent pas d'envisager, en l'état, un classement sans suite de la procédure », a écrit la procureur Éliane Houlette dans un communiqué. Cela suggère que le PNF envisage soit de porter plainte contre Fillon, soit de remettre l'affaire à un juge d'instruction spécialisé, préparant ainsi la voie à une bataille judiciaire plus longue.

L'équipe juridique de Fillon a publié un communiqué déclarant qu'après « trois semaines d'enquête et de très nombreuses auditions, il n'y a pas d'éléments suffisants pour requérir des poursuites », alors que Fillon a déclaré qu'il s'en remettrait désormais « au seul jugement du suffrage universel ».

Ce qui a lieu, c'est un âpre combat de factions au sein de l'élite dirigeante française, alors que le pouvoir judiciaire, sous les yeux vigilants de la direction du Parti socialiste (PS), mène une offensive dévastatrice contre la campagne de LR. Avec Fillon relativement isolé dans ses vues pro-russes sur la politique étrangère, il est maintenant pris dans les conflits tourbillonnants sur les liens à la Russie à l'intérieur de l'alliance de l'OTAN.

Cette campagne a déjà fait une victime à savoir le conseiller à la sécurité nationale de l'administration Trump, Michael Flynn, qui a été accusé d'avoir discuté de manière inappropriée des sanctions américaines contre la Russie avec des responsables russes.

La campagne de Fillon est gravement endommagée, car il n'a pas pu expliquer les accusations en public, affirmant qu'il avait le droit d'employer sa famille, puisque c'est quelque chose qui est légal au Parlement français. Toutefois, il a refusé de parler des emplois fictifs, qui sont eux illégaux. Plus d'une semaine après la sortie des révélations, il a finalement affirmé que seul lui-même pouvait déterminer que sa femme et ses enfants avaient accompli les tâches qu'il leur avait confiées, et personne d'autre.

L'assaut implacable des médias et de la magistrature contre la campagne LR se poursuit et s'intensifie, dépassant largement Fillon lui-même. La veille de la publication du communiqué

du PNF sur Fillon, un autre article est paru dans le *Canard enchaîné*, accusant le député Thierry Solère, porte-parole de la campagne Fillon, de fraude fiscale.

En outre, l'ancien président Nicolas Sarkozy a récemment été inculpé de « financement illégal d'une campagne électorale ». Sa campagne avait dépensé de 20 millions d'euros la limite légale de 22,5 millions d'euros lors des élections présidentielles de 2012. Sarkozy fait également face à des enquêtes dans une longue liste d'autres scandales, y compris des accusations qu'il aurait financé sa campagne 2007 avec des fonds du chef de l'État libyen, Mouammar Kadhafi, que la France et les forces de l'OTAN ont assassiné à la fin de la guerre libyenne en 2011.

Les finances de LR, qui ont provoqué d'innombrables scandales au cours des dernières décennies, sont sans doute corrompues. Aux côtés de Fillon et Sarkozy, le troisième candidat majeur dans les Primaires de LR de l'année dernière pour l'élection présidentielle, Alain Juppé, a déjà été reconnu coupable en 2004 de créer des emplois fictifs sous la direction de Jacques Chirac quand ce dernier était maire de Paris. Toutefois, ce n'est pas là le moteur des accusations.

La tentative de saboter la campagne de Fillon est fondée sur l'opposition au programme de Fillon, et notamment son orientation en politique étrangère vers le régime du président Vladimir Poutine en Russie. Les révélations d'irrégularités dans les conditions d'emploi de la femme et des enfants de Fillon sont apparues moins d'une semaine après son voyage à Berlin pour rencontrer la chancelière allemande Angela Merkel où il a appelé à une alliance avec l'Allemagne et la Russie dirigée contre l'administration Trump.

Ce voyage a fortement dérangé non seulement des forces puissantes à Washington, mais aussi, le gouvernement du PS, et le candidat le plus proche du président François Hollande, le banquier - qui se présente comme indépendant des partis - Emmanuel Macron. Celui-ci a appelé à maintenir les relations étroites de Paris avec Berlin et Washington.

Il semble que les informations que le *Canard Enchaîné* a publié dans ses exposés sur Fillon et Solère avait été préparé depuis longtemps, bien avant le début de la couverture médiatique très large de ces allégations le mois dernier.

Mediapart, site d'enquêtes journalistiques, avait déjà révélé les éléments contenus dans l'article du *Canard enchaîné* sur Solère en septembre dernier : une plainte officielle avait été déposée par les autorités financières françaises auprès du pouvoir judiciaire. À ce moment-là, aucun détail n'était disponible. Toutefois, la plainte a d'abord été soumise à la Commission des infractions fiscales, organisme indépendant qui a eu lieu au cours de l'été 2016. Ainsi, les preuves utilisées par *Le Canard enchaîné* avaient été connues des autorités clés depuis au moins septembre 2016.

C'est dans la foulée du voyage de Fillon à Berlin que ces preuves sont apparues soudainement dans le *Canard enchaîné* et sont devenues le point central d'une campagne médiatique visant à discréditer le candidat à la présidence.

Cette campagne reflète les tensions profondes à l'intérieur de l'alliance de l'OTAN sur les positions pro-russes controversées que Fillon a prises à plusieurs reprises au cours des crises internationales majeures ces dernières années.

Fillon était Premier ministre de Sarkozy durant l'hiver 2010, lors des premières étapes de la

confrontation franco-allemande sur la crise de la dette grecque, lorsque la France a conclu la vente de quatre porte-hélicoptères Mistral à la Russie. Cela faisait partie d'une stratégie visant à rivaliser avec l'Allemagne pour l'influence politique et commerciale en Russie, et les responsables allemands ont vivement critiqué cette vente en coulisses. La forte pression de l'Allemagne et de l'Europe de l'Est a par la suite conduit à l'annulation de la vente ; François Hollande a ensuite vendu les deux navires de guerre construits à l'Égypte.

Quand Obama a reculé d'une guerre en Syrie en septembre 2013, embarrassant le gouvernement Hollande, qui avait agressivement poussé à la guerre, Fillon a réagi en s'envolant directement pour Moscou et en rencontrant Poutine, principal allié du régime syrien. Fillon a critiqué l'alignement de Hollande sur Washington : « J'espère que sur cette question la France va revenir à son indépendance et la liberté de jugement et d'action qui seules lui donnent l'autorité morale dans cette crise ».

Après que Fillon ait remporté la nomination du LR en novembre dernier, des journaux, dont *Le Canard Enchaîné*, enquêtaient déjà sur des rapports selon lesquels la société de conseil 2F de Fillon aurait reçu des fonds russes. Selon le rapport initial du Canard, c'est cette enquête qui l'a amenée à publier sa première pièce sur la femme et les enfants de Fillon le mois dernier.

Stéphane Hugues et Alex Lantier

Article paru d'abord en anglais, WWSW, le 17 février 2017

La source originale de cet article est wsws.org

Copyright © [Stéphane Hugues](http://StéphaneHugues.com) et [Alex Lantier](http://AlexLantier.com), wsws.org, 2017

Articles Par : [Stéphane Hugues](http://StéphaneHugues.com) et [Alex Lantier](http://AlexLantier.com)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca